Envoyé en préfecture le 30/06/2020
Reçu en préfecture le 30/06/2020
Affiché le
ID : 039-283900017-20200626-C2020_25-DE

Prestations payantes en vigueur au SDIS 39 au 1er janvier 2020

	Délibération du CASDIS (procédure)	Date	Délibération du bureau (tarif)	Date	Note de service	Date	Tarif 2020	Critères d'application
Destruction Hyménoptères	C-2010-08	18/06/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	200 € / 300 € si emploi échelle aérienne	Hors bâtiment public et en absence de danger réel et immédiat pour la population Ajout procédure essaim d'abeilles
Asséchement ou épuisement de locaux	C-2010-35-1	06/12/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Gratuit si : plusieurs interventions simultanées en un même lieu ou impact financier important de la fuite ou fuite d'eau non stoppée
Dégagement de personnes bloquées dans un ascenseur	C-2010-35-4 C 2016-19	06/12/2010 28/06/2016	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Facturation au gestionnaire du bien au-delà de la 3ème reprise sur 12 mois En attente de conventionnement avec les principaux ascensoristes
Capture ou récupération d'animaux	C-2010-35-2	06/12/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Gratuit si animal dangereux pour le public ou représente un bien significatif pour son propriétaire
Récupération d'un animal tombé dans une excavation	C-2010-09	18/06/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 € au-delà des 20 hommes/heure	Gratuit jusqu'à 20 hommes/heures
Objet menaçant de tomber	C-2010-35-3	06/12/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	250 €	Gratuit si trouble à l'ordre public avec risque de chute dans un lieu susceptible d'être occupé par du public
Ouverture de porte	C 2016-19	28/06/2016	B 2019-20				250 €	Facturation du montant forfaitaire au demandeur si ouverture de porte non motivée
Téléassistance / Télésurveillance / Alarme incendie et autres levées de doute	C 2016-19	28/06/2016	B 2019-20				250 €	Facturation du montant forfaitaire au demandeur si intervention non motivée
Soutien logistique à un établissement de soins ou assimilés **Urgence pré-hospitalière Appui SMUR à la demande du 15**	C 2018-32	18/12/2018	B 2019-20				325 € par intervention	Facturation à l'établissement du montant forfaitaire pour tout relevage de personne ou de transfert de malade/blessé au sein même d'un tel établissement Dans l'attente de la signature d'une convention
Service de sécurité	C 2016-19	28/06/2016	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011	Jour : 19 € / h / SP Nuit : 38 € / h / SP Dimanche et jours fériés : 28,5 € / h / SP Pers. SSSM : coût du personnel x 2,5 Engin inf. 3,5t : 40 € / h / engin Engin sup. 3,5t : 120 € / h / engin Matériel - Remorque : 20 € / h / matériel + Frais de dossier : 4 indemnités officier SPV	*Facturation de la totalité de la prestation quel que soit le demandeur privé ou public*
Prêt de matériels / repêchage de matériel sans urgence	C-2010-35-6	06/12/2010	B 2019-20	19/11/2019	NIDCOP	03/02/2011		
Remplissage de réservoir / dégagement de voies navigables	C 2016-19	28/06/2016	B 2019-20					
Réquisition judiciaire ou administrative	C 2018-32	18/12/2018	B 2019-20					
Pollution	C-2010-35-5	06/12/2010	B 2019-20				Prix coûtant + 4 indemnités OSPV pour frais de dossier	Lorsque le pollueur est identifié
Feu de forêts					NIDCOP	Annuelle	Prix fixé par texte supra	Dispositif encadré par des textes supra
Jury SSIAP	C-2011-39	15/12/2011	B 2019-20				SSIAP 1 : 200 € + 20 €/candidat SSIAP 2 : 300 € + 30 €/candidat SSIAP 3 : 350 € + 30 €/candidat	Fonction du niveau de l'examen SSIAP *Le forfait est dû si annulation du jury*
SDIS extérieurs			B 2019-20				voir délibération B 2018-38	Conventions si obligation légale ou modalités à clarifier
APRR								Texte supra + convention
SMUR								Textes supra + conventions
TSP								Textes supra + conventions
Surveillance de plages								Conventions